



L'AMISEP recrute pour le service Ti Liamm :

UN(E) TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

- Poste basé à Vannes
- Contrat à durée déterminée (1 an).
- 35 heures hebdomadaires
- Rémunération selon la convention collective du 15 mars 1966
- Permis B exigé
- Connaissance des publics en situation de précarité et des dispositifs d'hébergement d'insertion et d'urgence.

Contexte :

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Grande Marginalité », l'AMISEP va développer une action expérimentale de construction d'habitats légers et d'hébergement de personnes en situation de précarité.

Missions :

En lien avec les partenaires du territoire, repérer et accueillir le public concerné
Gérer la planification des activités ainsi que l'animation et l'organisation de la vie quotidienne
Accueillir et Accompagner les personnes hébergées dans l'accès et l'ouverture des droits
Travailler en équipe pluridisciplinaire.
Mobiliser le réseau et travailler en partenariat
Participer aux réunions
Rédiger des écrits professionnels

Aptitudes personnelles :

- Aisance relationnelle,
- Rigueur et organisation
- Compétences techniques dans la gestion de la vie quotidienne
- Qualité rédactionnelle

Candidature à adresser à (lettre de motivation et CV) :

Monsieur Le Directeur du Pôle Précarité
AMISEP Service Ti-Liamm
21 Place de La Libération, BP 378
56 000 Vannes
Ou tiliamm@amisep.fr